

## Compte-rendu du Comité de pilotage citoyen n°8 – 1ere partie



### STATIONNEMENT

**Peut-on mettre un panneau sur le parking provisoire du bâtiment C pour limiter le nombre de voitures garées juste sous les fenêtres du bâtiment ?**

Réponse de Imane Maaroufi Meliani, responsable de secteur chez Seine-Saint-Denis Habitat

Des locataires m'avez déjà informé de cette demande et j'avais répondu favorablement. Une commande a été faite afin d'installer des bornes afin de limiter le stationnement sous les fenêtres.

**Il manque toujours des places de stationnement malgré les parkings provisoires. Que peut-on faire ? (Maryse Maugée)**

Réponse de Imane Maaroufi Meliani, responsable de secteur chez Seine-Saint-Denis Habitat

60 places ont été créées et 30 condamnées. Les parkings provisoires vont rester permanents.

**- Est-il prévu de verbaliser dans les rues du quartier concernant les places de stationnement ? Il est constaté la présence de véhicules ventouses même sur des zones bleues.**

Réponse de Nathalie Bayon, directrice de la prévention et de la tranquillité publique

Une opération d'enlèvement des véhicules en stationnement abusif de +7 jours a eu lieu récemment, un renouvellement de l'action aura lieu prochainement selon les relevés sur le secteur.

Bien que nous ayons des passages réguliers sur le secteur nous allons amplifier les passages.

A noter, un camion situé derrière le bâtiment D bouge dès réception du courrier de mise en demeure puis vient se stationner à nouveau, pour ne plus bouger.

### PROPRETE

**Les cages d'escaliers de la tour G sont squattées et jamais nettoyés, c'est insupportable ? Peut-on améliorer cela ? (Mme Giacalone)**

Les locataires disent que ce problème de ménage est commun à tous les immeubles et que le prestataire ne passe qu'une fois par semaine.

Réponse de Imane Maaroufi Meliani, responsable de secteur chez Seine-Saint-Denis Habitat

Il est prévu dans son contrat que le prestataire fasse le ménage des parties communes 3 fois par semaine. Seine-Saint-Denis habitat a constaté que le travail du prestataire laisse à désirer et un rendez-vous de recadrage est prévu, l'application de pénalités envisagée. Il est à noter tout de même que certains locataires engendrent de nombreuses incivilités qui rendent la tâche ardue au prestataire de ménage.

En matière de tranquillité publique, la police municipale effectue régulièrement des contrôles dans les parties communes.

### TRANQUILLITE PUBLIQUE

**Peut-on enlever la branche de l'arbre cassée (derrière bâtiment H – à côté de l'emplacement du tournage) sur laquelle les enfants continuent à grimper ?**

Réponse de Imane Maaroufi Meliani, responsable de secteur chez Seine-Saint-Denis Habitat

Cette intervention a été réalisée.

**Pourquoi les portes blindées de sécurisation du bâtiment H sont régulièrement enlevées puis remises en étage ?**

Réponse de Imane Maaroufi Meliani, responsable de secteur chez Seine-Saint-Denis Habitat

Plusieurs tournages de film ont été planifiés donc les portes sont retirées puis remises. Des notes sont affichées dans les halls.

**Nous sommes toujours en attente de la mise en place de systèmes anti-deux roues sur la ramblas créée, le Maire s'est pourtant engagé à trouver une solution définitive ou provisoire (M. Trolard)**

Réponse de Cyrille Lakomy, Directeur général des services techniques à la ville de Romainville

Le sujet est encore à l'étude mais l'allée Joséphine Baker est large et il n'existe que des dispositifs à « panier » couplés à des passe-vélos et des barrières en pleine largeur qui peuvent à la fois permettre le passage des usagers en fauteuil roulant et les poussettes et empêcher les 2-roues, comme aux entrées du parc Simone Veil.

Un accord de l'ensemble du COPIL, puis des habitants est préférable avant l'installation de tels dispositifs.

**- Des groupes de jeunes créent des nuisances sonores à proximité de l'école mais également de la pollution en jetant leurs débris directement sur la voirie. La PM a été appelée et vue mais ils sortent rarement de leur voiture, que dire ? que faire ? (M. Trolard)**

Réponse de Nathalie Bayon, directrice de la prévention et de la tranquillité publique

La Police Municipale intervient régulièrement au niveau de l'école, l'infraction suivante a été relevée à plusieurs reprises : « Dépôt ou abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objet hors des emplacements autorisés »

Les médiateurs interviennent régulièrement également mais les jeunes se déplacent et reviennent.

**- Un copropriétaire demande d'étudier la possibilité de fermer le porche de la crèche par une grille car les jeunes s'y abritent (M. Trolard)**

Réponse de Cyrille Lakomy, Directeur général des services techniques à la ville de Romainville

Cette option doit être étudiée avec le Département, gestionnaire de la crèche mais il n'y a aucune impossibilité technique, sauf pour le nettoyage qui restera à la charge du Département

**- Serait-il possible de communiquer de nouveau sur les médiateurs (horaires, jour de présence, etc) ? Il faudrait vraiment qu'ils soient présents devant l'école qui est le cœur du quartier et devant laquelle il y a des nuisances. Je regrette de voir si peu en action qu'il y a vraiment de quoi faire dans le quartier. (M. Trolard)**

Réponse de Nathalie Bayon, directrice de la prévention et de la tranquillité publique

Les horaires de travail des médiateurs sont les suivants : du 1<sup>er</sup> avril au 31 septembre, 14h/22h  
Et du 1 octobre au 31 mars, 14h/20h.

Les médiateurs sont présents dans le quartier depuis la mi-mai. L'intégration se fait lentement pour deux raisons principales :

- les jeunes les rejettent car ils souhaitent que nous recrutions des jeunes du quartier
- la cité est peu active en journée (il y a peu de personnes dans l'espace public)

De mai à fin août, les médiateurs ont passé 507 heures sur le quartier. Ils ont eu 147 contacts avec des habitants, 3 conflits entre résidents ont été traités, 12 contacts pris avec les partenaires (associatifs, commerçants, institutions...), 5 constats techniques remontés (dépôts sauvages, dégradations etc.). Ils ont par ailleurs participé aux ateliers pieds d'immeubles organisés par la ville cet été. Depuis la rentrée scolaire, les médiateurs sont présents lors des sorties d'école.

**- A ce jour les badges d'accès de la Tour I sont facturés aux locataires pourtant la porte du hall est toujours cassée. Mme Maaroufi a dit aux locataires qu'il n'était pas nécessaire de réparer la porte du hall car les squatters vont à nouveau la casser. Est-ce une situation normale ? (Question de M. Boughami)**

Réponse de Imane Maaroufi Meliani, responsable de secteur chez Seine-Saint-Denis Habitat

La porte du hall est fermée depuis le 9 septembre 2022 celle-ci était en libre-service afin que les locataires des bâtiments d'à côté puissent rentrer et voir le gardien (car ils n'ont pas le badge). Après avoir vu le taux d'affluence de la loge j'ai décidé la semaine dernière que celle-ci soit fermée de nouveau. Depuis la fermeture aucune dégradation n'a été faite sur la porte.

## **FUSEE**

**Pouvez-vous faire un point sur la Fusée ? Origine et objectif du lieu ? Comment les débordements ont pu avoir lieu et durer autant ? (Maryse Maugée et Marie-Hélène Bitor)**

Réponse du maire

La Fusée était un lieu temporaire porté par Est Ensemble en accord avec la ville de Romainville et dédié à la thématique du réemploi. Animé par un groupement de trois associations (Bellastock, La Grande Ourcq, Cycles de ville), il a été installé en mai 2022 dans le quartier Gagarine pour poursuivre deux objectifs : stocker les matériaux de réemploi issus des chantiers du quartier et proposer des animations dans le quartier sur la thématique du réemploi. Le groupement d'associations et Est Ensemble ont proposé à des associations du quartier de disposer des créneaux laissés libre en journée pour y proposer leurs propres animations. Du fait, entre autre, d'une trop faible présence des prestataires en journée au mois d'août, certains jeunes se sont appropriés le lieu sans autorisation préalable. A la vue des dérives du mois d'août et des difficultés de médiation rencontrées le lieu a été démonté dès la rentrée.

## **LOT 5**

**Le chien du gardien du lot 5 aboie toute la nuit. Peut-on faire cesser cela ? (Ghyslaine Giacalone)**

Réponse de Nathalie Bayon, directrice de la prévention et de la tranquillité publique

Nous allons prendre attache avec l'agent de sécurité du site pour une sensibilisation.

## **PROJET**

**Pourrait-on connaître les détails de l'aménagement de la place centrale ? Comment sera choisi le nom de la rue principale ? Pourrait-il être en accord avec le nom de la cité ? (Laurent Desdouets)**

Réponse de Marie Savary, directrice du projet de renouvellement urbain Gagarine

Les études de maîtrise d'ouvrage des espaces publics vont commencer au 2 semestre 2023. Dans ce cadre un temps de concertation est prévue avec les habitants. Les travaux de la place principale devraient commencer en 2024. L'allée piétonne principale a déjà été dénommée allée Joséphine Baker. La dénomination des autres axes pourrait être soumise à la concertation en 2023.

**Est-ce que la statue pourrait être remise au cœur du quartier ? Et sur un socle globe ? (Laurent Desdouets)**

Réponse de Marie Savary, directrice du projet de renouvellement urbain Gagarine

C'est envisageable et pourra être discuté lors de la concertation sur la place principale.

**Pourrait-on avoir un planning à jour de la démolition du bâtiment B, il est constaté du retard par rapport à dernière "note" info riverain reçu ? (M. Trolard)**

Réponse de M. Talbot – Responsable de projets à Seine-Saint-Denis habitat

Le chantier devrait se terminer en janvier 2023

Les causes du retard : validation du prototypage, méthodologie de découpe, ...

**Pourrait-on avoir un planning pour la réhabilitation de la tour A ? (Ghyslaine Giacalone)**

Réponse de M. Talbot – Responsable de projets à Seine-Saint-Denis habitat

Réunion d'information mardi 20 septembre à 18h30 au Pavillon.

Juin 2022 : OS travaux

Octobre 2022 : témoin de façade + début des travaux de futurs bureaux (RdC à R+2) – sous réserve du dernier déménagement encore à faire (les travaux débutent par du désamiantage, une seule zone pour l'ensemble des locaux RdC à R+2)

Octobre 2022 – Novembre 2022 – travaux de chutes dans les logements

Décembre 2022 – finalisation du logement témoin (sera suivie par les « portes ouvertes »)

Janvier / février 2023 – début des travaux intérieurs des logements et parties communes, début des travaux de chaufferie spécifique à la tour A

Fin février 2023 – fin des travaux façade sud

T2 2023 – fin travaux intérieurs logements

Fin 2023 – fin travaux intérieurs bureaux (RdC à R+2) et parties communes

T1 2024 – fin du chantier

**La résidence Elsa Triolet devait être réhabilitée mais nous n'avons plus de nouvelles ? Qu'en est-il ? (Laurence CASTERAN)**

Réponse de M. Talbot – Responsable de projets à Seine-Saint-Denis habitat

7 juillet : réunion locataires.

5 septembre : début des travaux

Septembre 2023 : fin des travaux

**Quand est-ce que l'espace entre les tour I et G sera libéré ? Quand les travaux d'espaces publics aux abords du lot 5 seront terminés ? (madame Giacalone)**

Réponse de Cyrille Lakomy, Directeur général des services techniques à la ville de Romainville

Ces travaux se termineront en avril-mai 2023. Un parking sera provisoirement remis en place jusqu'en 2025, date d'aménagement du reste de l'allée Joséphine Baker.

**LOT 3-4**

- Nous sommes toujours en attente de la reprise des dégradations constatées sur nos façades du lot 3-4 suite aux travaux de voirie, la Mairie s'est pourtant engagée à faire le nécessaire. Quand cette intervention est-elle prévue ? (M. Trolard)

Réponse de Cyrille Lakomy, Directeur général des services techniques à la ville de Romainville

L'intervention sera réalisée dès lors que la ville se sera parfaitement entendue avec la société sur la base du constat d'huissier.

- Est-il possible de prévoir l'élagage du platane à l'angle de la future boulangerie du lot 3 ? Pour information des branches de gros diamètres touchent et dégradent les garde-corps de notre bâtiment.

Réponse de Cyrille Lakomy, Directeur général des services techniques à la ville de Romainville

Ce platane fait partie des alignements de l'avenue Lénine, voie départementale. Il est donc à la charge du Département. La direction des services techniques de la ville va relayer cette demande au département.

- Des locataires de la tour A se plaignent des vis-à-vis causés par le lot 14. Pour le moment la situation n'avance pas et Seine-Saint-Denis s'opposerait à leur déménagement. Que pouvons-nous faire pour améliorer cela ? (M. Boughami)

Réponse de Imane Maaroufi Meliani, responsable de secteur chez Seine-Saint-Denis Habitat

Il a été précisé plusieurs fois que Seine-Saint-Denis habitat a décidé de ne pas intégrer les locataires de la tour A gênés par la proximité du lot 14 à l'accompagnement au relogement lié au projet de rénovation urbaine. Ces locataires doivent demander des mutations classiques.

### **POINTS NOUVEAUX ABORDÉS EN SÉANCE**

- **Les habitants ont demandé que l'école soit éteinte la nuit**

- **L'éclairage provisoire mis en place pour le lot 5** gêne certains locataires des tours I et G. Les services vont étudier une possibilité de réorientation.

- **Les locataires se plaignent fortement du fait que les gardiens SSDH n'aient plus de téléphone portable** et que les locataires doivent désormais passer par le 32 93. Il s'agit là d'un vrai recul en matière de service rendu.

- **La question de l'absence d'équipements de loisirs pour les jeunes**

Plusieurs habitants de Gagarine ont dénoncé l'absence d'équipements et de services dans le quartier, notamment pour occuper les jeunes. Le maire a précisé que le projet de renouvellement urbain du quartier apporte de nombreux équipements dont la plupart ouvriront en septembre 2023 : Fabrique de l'Emancipation, espace petite enfance, centre social, salle d'activités, commerces. Dans ce cadre seront aussi relocalisés l'aire de jeux et le city stade. Sans attendre l'ouverture de ces équipements, la ville a investi 500 000 € pour les activités et l'aide aux devoirs dans le quartier.

Concernant le city stade, le maire ne peut autoriser l'implantation d'un city stade qui ne respecte pas les normes de sécurité. Les services travaillent pour réfléchir à une solution rapide pour planter un city stade éphémère ou pérenne dans le quartier.